

LES **FARC** ATTAQUENT UNE MISSION MÉDICALE DANS LA RÉGION D'ANTIOQUIA

21. 09. 2009



República de Colombia

LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE CONDAMNE ET EXPRIME SON VIF REJET CONTRE LES **FARC**

PAR LES FAITS SUIVANTS

Dans le nord-ouest de la Colombie, dans la route qui relie Medellin et Turbo (Antioquia), une structure des FARC a attaqué une ambulance en ouvrant le feu pour la forcer à s'arrêter. Dans cette action violente une infirmière qui était dans le véhicule a été blessée.

DOMMAGE À LA POPULATION CIVILE

De telles attaques contre les membres des missions médicales, portent atteinte au droit de la population à recevoir des soins médicaux opportuns.

Le Comité International de la Croix-Rouge CICR signale « qu'attaquer la mission médicale équivaut à attenter contre la santé d'un peuple ».

Les attaques contre la mission médicale constituent une « infraction grave au droit international humanitaire, d'après l'article 10 du protocole II additionnel aux quatre conventions de Genève de 1949.

MEDIAS QUI DIFFUSENT CETTE INFORMATION

21.09.2009. Une infirmière est blessée par balle pendant une attaque des FARC à une ambulance.
El Universal (Venezuela).

21.09.2009. Infirmière blessée pendant l'attaque des FARC à une ambulance.
La Nación (Chile).

21.09.2009. Une infirmière est blessée par balle pendant une attaque des FARC à une ambulance.
EFE